

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL
DU 14 DECEMBRE 2001
SALLE DE LA GOUVERNIERE**

Séance ordinaire

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance, appel
2. Lecture du procès-verbal de la séance du 25 octobre 2001
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Budget 2002
5. Demande de crédit **de Fr. 79'000.00** pour financer des travaux de rénovation du réseau coaxial communal
6. Divers
7. Réception des jeunes gens de 18 ans

1. Ouverture de la séance, appel

La présidente du conseil général, Madame Jacqueline D'Aloisio, ouvre la séance à 20h15 précise. Le secrétaire procède à l'appel. Les membres du conseil communal sont tous présents, ainsi que les membres du conseil général à l'exception de MM. Guido Scherz, Patrice Zürcher, excusés et Mme Marianne Jaccard, absente.

2. Procès-verbal de la séance du 25 octobre 2001

Tout le monde ayant reçu une copie du procès-verbal et celui-ci ne soulevant aucune remarque, il est accepté à l'unanimité.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté sans modification.

4. Budget 2002

M. Jean-Luc Bonjour au nom de la commission financière, déclare que cette dernière a accepté le budget et la demande de crédit à l'unanimité.

La présidente du conseil général procède à la lecture du budget 2002.

M. Daniel Juan demande pour quelle raison les charges aux assurances sociales ne sont plus que de fr. 24'000.-- alors que le budget 2001 prévoyait fr. 214'000.--.

M. Jean-Pierre Lauener répond que suite au désenchevêtrement des tâches et des charges entre l'Etat et les communes, les charges des communes se sont vues allégées pour ce poste-là.

M. Jimmy Krieg au compte no 812.314.00, demande la signification de dévestiture.

M. Jean-Pierre Lauener répond qu'il s'agit de l'entretien courant des chemins forestiers.

M. Bernard Guye demande si le montant des contributions reçues par la péréquation financière est estimé par le canton.

M. Jean-Pierre Lauener répond qu'effectivement ce chiffre nous est donné par le canton.

M. Daniel Juan demande ce que signifie à la page 61 dans le budget de fonctionnement, imputation interne.

Mme Gisèle Bonjour répond que c'est pour calculer le coût d'un emprunt dans un chapitre.

M. Jimmy Krieg demande pour quelle raison, dans le budget des investissements deux montants sont mentionnés pour la réfection de la route des Prés.

Mme Gisèle Bonjour répond qu'il s'agit d'un problème informatique, le montant budgété pour l'année 2001 s'est reporté sur l'année 2002.

Le budget est accepté à l'unanimité.

5.. Demande de crédit de Fr. 79'000.00 pour financer des travaux de rénovation du réseau coaxial communal.

Aucune question relative au rapport du conseil communal n'est soulevée. Le rapport et le crédit sont acceptés à l'unanimité.

6. Divers

La présidente du conseil général donne lecture de la lettre de démission de M. Philippe Geiser au poste de conseiller communal avec effet au 30 avril 2002.

M. Marcel Fleury remercie M. Philippe Geiser pour le travail effectué durant son mandat. La nomination d'un nouveau conseiller sera portée à l'ordre du jour lors d'une prochaine séance.

M. Marcel Fleury demande si le conseil communal est prêt à soutenir les démarches de la commission scolaire et du corps enseignant pour introduire Internet à l'école.

Mme Catherine de Montmollin répond par l'affirmative et précise que les démarches sont en cours afin que des ordinateurs soient installés à l'école.

7. Réception des jeunes gens de 18 ans.

Après un morceau musical interprété par la fanfare l'Avenir, la présidente du conseil général souhaite la bienvenue aux 10 nouveaux citoyens et citoyennes présents et leur remet la revue mondiale de leur année de naissance. Sont excusées Mlles Sophie Krieg et Céline Voillat et M. Michaël Jutzi est absent.

Plus personne de désirant la parole, la séance est levée à 21h00.

La présidente

Le secrétaire

C. D'Aloisio

M. Fleury